Charte de fréquentation du service éducatif

Pour le bon déroulement de votre atelier, il vous est demandé :

- d'être ponctuel
- de prévenir le plus tôt possible en cas de désistement. Les enseignants qui ne viennent pas et ne préviennent pas ne pourront pas bénéficier de l'atelier suivant
- de téléphoner si vous avez du retard. Au-delà de 20 minutes de retard, l'atelier sera annulé
- d'avoir un nombre suffisant d'accompagnateurs lorsque l'atelier nécessite la constitution de plusieurs groupes
- de rappeler aux accompagnateurs les informations et consignes concernant leur rôle
- d'avoir abordé le sujet en classe au préalable
- d'avoir consulté le site de la bibliothèque ou celui du rectorat pour prendre connaissance du contenu de l'atelier

L'inscription à l'atelier sera effective à la réception du mail de confirmation.

La classe pourra être divisée en deux, sauf pour les ateliers suivants :

- "Lis-moi des histoires" : 1 seul groupe
- "A, B, C, D…j'apprends l'alphabet": 3 groupes
- "Jeu de piste" : 6 groupes
- "Les voyages d'Ulysse" : 3 groupes

Merci de constituer des groupes équilibrés, en fonction de l'atelier choisi.

Deux jours après l'atelier, vous recevrez un message vous invitant à remplir le bilan en ligne.

Pendant les ateliers, l'*équipe des bibliothécaires anime la séance, l'enseignant quant à lui, intervient auprès de ses élèves si leurs comportements risquent de gêner le bon déroulement de l'atelier et si les règles de bonne conduite ne sont pas respectées.*